

Questions orales

à la pêche sportive en Colombie-Britannique et que nous ne critiquons pas automatiquement tous les règlements présentés hier. Cependant, l'un des problèmes que connaît ce secteur découle de l'absence de surveillants à la fois de la flotte de pêche, tant sportive que commerciale, et de la protection de l'habitat naturel. J'aimerais que le ministre nous donne l'assurance que, dans les bills omnibus que présentera le Conseil du Trésor, le gouvernement n'a pas prévu de restreindre le nombre d'agents de protection des pêches sur la côte ouest pour les affecter à d'autres secteurs du ministère des Pêches et des Océans. Le ministre peut-il nous dire s'il envisage en priorité d'affecter des agents de surveillance sur la côte ouest pour protéger les stocks de saumon chinook, car cette partie de la flotte de pêche est prête à accepter des règlements en vue de se protéger?

M. LeBlanc: Madame le Président, nous connaissons ce problème et nous nous en occuperons. En fait, quand mon collègue le président du Conseil du Trésor proposera les prévisions budgétaires, les députés qui s'intéressent aux pêcheries constateront que, grâce à l'appui de mes collègues et à celui des députés de tous les partis, le ministère des Pêches et des Océans s'en est assez bien tiré, et j'en remercie tous ceux qui m'ont apporté leur aide à ce sujet.

* * *

LA CONSTITUTION**LA POSITION DU PREMIER MINISTRE BLAKENEY CONCERNANT LE RAPATRIEMENT**

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, je pose ma question au très honorable premier ministre. Le sénateur libéral, Jack Austin, a dit que le sort des amendements constitutionnels du gouvernement dépendrait de l'appui du premier ministre Blakeney. Comme M. Blakeney a déclaré hier soir qu'il pouvait accepter le simple rapatriement accompagné d'une formule d'amendement, je demande au premier ministre s'il a examiné cette offre et s'il est prêt aujourd'hui à accepter les suggestions de M. Blakeney?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne suis pas au courant de ce que le premier ministre Blakeney a déclaré hier soir. Je me souviens de ce qu'il a dit il y a deux ans, à la conférence fédérale-provinciale d'Ottawa...

M. Hnatyshyn: Vous vous en êtes plaint si j'en juge par votre livre.

M. Trudeau: ... où il s'est opposé au premier ministre Davis et à plusieurs autres premiers ministres qui voulaient précisément se contenter de rapatrier la constitution avec une formule d'amendement. Le premier ministre Blakeney a largement contribué à l'empêcher. S'il a changé d'avis, je suis heureux de l'apprendre. J'aurais préféré qu'il le fasse plus tôt.

M. Epp: Madame le Président, je voudrais poser ma question supplémentaire au très honorable premier ministre. Si M. Blakeney peut changer d'avis, le premier ministre pourrait-il en faire autant?

Une voix: Jamais.

Des voix: Bravo!

● (1430)

M. Epp: N'y a-t-il qu'une solution et tout le monde doit-il lui emboîter le pas?

Quand le premier ministre et M. Blakeney ont conclu leur marché dont les modalités prises à Hawaii ont finalement donné la formule dite d'Honolulu, le premier ministre a-t-il proposé à M. Blakeney une formule d'amendement reconnaissant l'égalité de toutes les provinces?

M. Trudeau: Madame le Président, à propos de changer d'avis, comme le député vient de s'en rendre compte, le premier ministre Blakeney a reconnu que la Chambre avait pris une décision positive en mai dernier quand nous avons tous convenu que la meilleure chose à faire était de rapatrier la constitution avec une formule d'amendement. C'est ce qu'avait alors proposé le député d'Edmonton-Est. Nous l'avons accepté en mai dernier, mais cet été, les premiers ministres—et je n'ai cessé de le répéter—ont dit clairement à la télévision qu'ils ne l'accepteraient pas. Le premier ministre Blakeney lui-même a dit qu'il ne pouvait pas l'accepter à moins d'obtenir le commerce international et ainsi de suite. S'ils ont changé d'avis et adoptent maintenant la position que la Chambre jugeait la bonne en mai dernier, pourquoi ne l'ont-ils pas dit à Montréal? Six d'entre eux se sont réunis à Montréal. Ils n'ont même pas pu se mettre d'accord sur une formule d'amendement. Alors pourquoi dire que je devrais les réunir pour les amener à un consensus? Ils n'y arrivent pas même quand ils se retrouvent entre eux.

* * *

LES CHEMINS DE FER**LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture, en l'absence du ministre des Transports. Elle concerne les trois positions que le gouvernement a adoptées par le biais de différents ministres de la Couronne, concernant les tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau. Le ministre de l'Agriculture a laissé entendre que le débat dure depuis trop longtemps; il souhaite en outre que la question soit réglée rapidement, d'ici le 1^{er} août au plus tard. Le ministre des Transports voudrait mettre sur pied un groupe de travail qui étudierait la question de plus près. Le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé prétend qu'il n'est pas pratique d'entreprendre pareille étude et affirme carrément qu'on ne compte rien faire d'autre à ce sujet, à part peut-être de faire mener une enquête par le CP.

Le ministre de l'Agriculture peut-il dire à la Chambre et aux agriculteurs canadiens qui il faut croire, ou encore si tous les ministres aiment bien nous faire ce genre de plaisanteries?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, quand le député occupait le poste de ministre des Transports, il a lui aussi certainement étudié de près la question du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, mais je ne me souviens pas qu'il ait dit compter faire quelque chose à ce sujet. S'il avait des projets à cet égard, il les a certainement gardés secrets. Je voudrais connaître son avis sur ce qu'il y aurait lieu de faire.